24 avril 2007 **07.350**

Question Raymond Clottu

"Mettez le casque. Ou priez"

La cheffe du département peut-elle nous expliquer pourquoi M. Pascal Cosandier, inspecteur des écoles pour le troisième arrondissement, a interdit de distribuer dans les collèges de notre canton l'affiche du Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), (affiche mentionnant "Mettez le casque. Ou priez")? Ceci lors de la séance de la commission technique d'éducation routière du 28 mars dernier.

Cosignataire: S. Rosselet.